VASSIVIERE

(Limousin)



Votre hébergement

Nous avons retenu l'hébergement dans les gîtes du Domaine de Pierrefitte à Beaumont-du-Lac (87).
En formule co-single : 1 couple par gîte ou 2 personnes par gîte (1 personne par chambre, sanitaires partagés). Linge de lit inclus.
Le forfait gîte comprend la nuitée de samedi soir, le petit-déjeuner du dimanche matin et le repas de midi pour un coût de 60 euros par personne.
Possibilité de prendre une nuit supplémentaire (avant ou/ et après le séjour). 14 € par nuit —> nous contacter.
Si vous êtes seul et que vous souhaitez partager le gîte avec un autre adhérent, merci de le préciser à la réservation.
Le nombre de gîtes est limité et l'inscription se fera dans l'ordre de réception des réservations.
Si vous souhaitez vous charger vous-même de votre hébergement vous pouvez contacter l'Agence Locale de Tourisme Maison de Vassivière au 05 55 69 76 70 ou www.vassiviere.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009

Samedi 6 juin
Dimanche 7 juin

Samedi 6 juin 2009 :
A partir de 14 h 00 : Accueil au Domaine-de-Pierrefitte à Beaumont-du-Lac

14 h 30 : Assemblée générale
- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport de la commission de contrôle
- Votes sur le rapport moral et le rapport financier
- Renouvellement des administrateurs sortants et des contrôleurs aux comptes
- Rapports des responsables de la vie associative
- Cotisation 2010
- Questions diverses

18 h 45: Embarquement pour une croisière dîner à bord du bateau-restaurant « Vassivière II »

Dimanche 7 juin 2009 :
9 h 00 : Visites culturelles de l'Ile de Vassivière
12 h 30 : Repas (au Domaine-de-Pierrefitte)
15 h 00 : Cousinade (au Domaine-de-Pierrefitte)
18 h 00 : Fin du week-end

Formulaire d'inscription

Mme, Mlle, Mr …… Assistera à l'assemblée générale (1)
Adhérent CGHHML n° …….. N'assistera pas à l'assemblée générale (1)
Adresse ……. et souhaite être représenté(e) au moyen du pouvoir
…… figurant au verso
Code postal ……. Ville …… (1) rayer la mention inutile

Souhaite participer aux visites culturelles suivantes :
- visite guidée du Centre d'Art et de l'Ile de Vassivière : ____ (nb de personnes) à 3 € = ...

Souhaite participer à la croisière-dîner du samedi soir 6 juin 2009: ____ (nb de personnes) à 34 €= .....

Souhaite le forfait Gîte (nuitée de samedi soir, petit-déjeuner et repas du dimanche midi):
____ (nb de personnes) à 60 €= .....
Je souhaite partager le gîte avec : .....

Je ne souhaite pas le forfait Gîte, je fais mon affaire de l'hébergement, mais je souhaite prendre le déjeuner de dimanche midi au Domaine de Pierrefitte:
____ (nb de personnes) à 18 €= .....

Envoie ce formulaire d'inscription accompagné d'un chèque d'un montant total de = ...

avant le 30 avril 2009 au CGHHML 26 rue de Nexon 87000 Limoges
Pour faciliter le travail de secrétariat, merci d'indiquer votre numéro d'adhérent au dos du chèque.

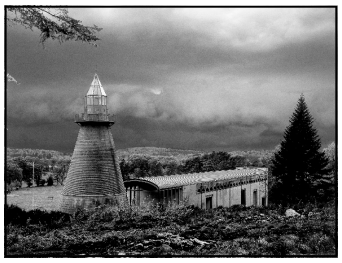
Croisière-Repas

Terrine Printanière de Saumon sur son coulis de Crustacés
Tourtière Limousine sauce Madère
Contre-filet de Bœuf aux deux Poivres
Légumes de saison
Fromages sur lit de salade
Dessert surprise
Vin Café



Repas du dimanche midi

Il sera pris au village de Gîtes de Pierrefitte. Au moment où nous préparons ce document, la saison 2009 n'est pas ouverte et il n'est pas possible de connaître précisément le menu, mais rassurez-vous nous resterons dans la cuisine locale.



Le **Lac de Vassivière** a été créé en 1949. Si sa construction fut d'abord faite pour des raisons économiques, les conséquences et dérives touristiques ne furent pas longs à apparaître.
C'est une étendue de **1100 hectares** qui est dédiée aux plaisirs nautiques et aquatiques, aux activités sportives et ludiques.



Il est situé à 650 mètres d'altitude, le lac est alimenté par la Maulde, affluent de la Vienne et les 110 millions de m3 d'eau retenus derrière son barrage font du Lac de Vassivière l'une des plus importantes retenues d'eau de France.

Quelques liens utiles:
www.vassiviere.com
www.ciapiledevassiviere.com
et toujours
www.cghhml.fr

Le **Centre international d'art** et du paysage de l'île de Vassivière, projeté par **Aldo Rossi** et **Xavier Fabre**, se caractérise par une architecture emblématique et un paysage exceptionnel de force et de beauté.
Souvent présentée comme l'une des plus singulières institutions dans le paysage artistique français et international, le Centre d'art de l'île de Vassivière est un lieu consacré à la **création contemporaine**, à l'**expérimentation**, à la **production**, à la **recherche**; l'**échange**, la **formation** et l'**accueil**.
Sur l'île toujours, le **parc de sculptures**, splendide à toutes les saisons, est libre d'accès toute l'année et accueille des artistes internationaux projetant des **œuvres permanentes ou temporaires, monumentales ou discrètes** de Adel Abdessemed, Marco Boggio Sella, Ilya et Emilia Kabakov, Olivier Mosset, Michelangelo Pistoletto, Michael Sailstorfer…

POUVOIR

(à transmettre au plus tard le 8 mai 2009 (date de la poste faisant foi) par les personnes ne pouvant pas participer à l'assemblée générale mais désirant s'y faire représenter)

Je soussigné(e) ……, demeurant à ……
Membre n°……. du Cercle Généalogique, Historique et Héraldique de la Marche et du Limousin, donne, par les présentes, pouvoir à ……demeurant à …….
pour me représenter à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du CGHHML qui sera tenue, à Beaumont-du-Lac (Haute-Vienne), le samedi 6 juin 2009, avec l'ordre du jour figurant sur la convocation à la dite assemblée générale signée par le président Alain Bregiroux.
En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.
Si le nombre de pouvoirs qu'il détient est supérieur au maximum prévu, soit 15, je l'autorise à transmettre le présent pouvoir avec ses pleins effets à tout autre mandataire de son choix effectivement présent à l'assemblée générale.

Ce pouvoir doit obligatoirement comporter un mandataire désigné soit par son nom soit par sa fonction au sein du conseil d'administration et effectivement présent à l'assemblée générale. Les pouvoirs laissés en blanc ne seront pas enregistrés et n'auront aucun effet. Ce pouvoir répond aux dispositions du Règlement Intérieur du CGHHML en vigueur à la date de l'assemblée générale.

Signature (précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »)